

Rapports soumis à délibération
Conseil Communautaire du mardi 16 décembre 2025 à 17 heures 30
Salle du Marché Couvert à Avallon

O.J N° 1 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU LUNDI 1^{er} DÉCEMBRE 2025

Rapporteur : le Président

Délibération : adoptée à l'unanimité

O.J N° 2 : INFORMATIONS DIVERSES DU PRÉSIDENT

- Sous réserve de modifications pour nécessités de projets/services, le Président informe que :
 - La prochaine réunion du Bureau communautaire aura lieu le lundi 19 janvier 2026 à 17 heures 30 au siège de la CCAVM à Avallon,
 - Le Président informe que la prochaine réunion du Conseil communautaire aura lieu le mercredi 28 janvier 2026 à 17 heures 30 au marché couvert à Avallon.

O.J N° 3 : INFORMATIONS SUR LES DÉLÉGATIONS DU PRÉSIDENT

Il est rendu acte des décisions prises par le Président en application de ses délégations de pouvoir.

O.J N° 4 : INFORMATIONS SUR LES DÉLÉGATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Il est rendu acte des décisions prises par le Bureau communautaire en application de ses délégations de pouvoir.

O.J N° 5 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISME

2025-128 Rapport d'activités 2024 de la SEM Yonne Équipement

Rapporteur : Monsieur Jean-Michel BEAUGER

Délibération : adoptée à l'unanimité

O.J N° 6 : AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

2025-129 Approbation du Plan de Mobilité Simplifié (PDMS) et du Schéma Directeur Cyclable (SDC)

Rapporteurs : Monsieur Didier IDES et Sophie REYNAUD, chargée de mission

Délibération : adoptée à l'unanimité

O.J N° 7 : DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS, PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

2025-130 Règlement de facturation et de tarification 2026 de la redevance incitative

Rapporteur : Monsieur Olivier BERTRAND

Délibération : adoptée à l'unanimité

2025-131 Grilles tarifaires 2026 de la redevance incitative

Rapporteur : Monsieur Olivier BERTRAND

Délibération : adoptée à l'unanimité

O.J N° 8 : AFFAIRES FINANCIÈRES

- 2025-132 **Indemnité annuelle « prime de chaussures » pour les structures d'accueil de la Petite Enfance**
Rapporteur : le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité
- 2025-133 **Instauration de l'indemnité horaire normal de nuit pour les agents de la piscine intercommunale**
Rapporteur : le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité
- 2025-134 **Convention de prise en charge des honoraires et des frais médicaux par le CDG89 dans le cadre du secrétariat des instances médicales et aux modalités de leur remboursement par les collectivités**
Rapporteur : le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité
- 2025-135 **Autorisation de programme et de crédits de paiement pour les travaux du Pôle administratif, technique et environnemental**
Rapporteur : le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité
- 2025-136 **Décision modificative n°2025-5 du budget principal 2025**
Rapporteur : Monsieur Camille BOÉRIO
Délibération : adoptée à l'unanimité
- 2025-137 **Décision modificative n°2025-2 du budget annexe « Parc d'activités Portes du Morvan et d'Avallon »**
Rapporteur : Monsieur Camille BOÉRIO
Délibération : adoptée à l'unanimité
- 2025-138 **Décision modificative n°2025-3 du budget annexe « gestion du service Petite enfance – Enfance-Jeunesse »**
Rapporteur : Monsieur Camille BOÉRIO
Délibération : adoptée à l'unanimité
- 2025-139 **Décision modificative n°2025-5 du budget autonome 2025 « gestion du service des déchets ménagers et assimilés »**
Rapporteur : Monsieur Camille BOÉRIO
Délibération : adoptée à l'unanimité

O.J N° 9 : RESSOURCES HUMAINES

- 2025-140 **Recrutement d'animateurs sous contrat d'engagement éducatif pour les Accueils de loisirs sans hébergement intercommunaux**
Rapporteur : le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité
- 2025-141 **Création d'un poste d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 1^{ère} classe de catégorie B, permanent et à temps plein (35/35^e) à compter du 1^{er} janvier 2026.**
Rapporteur : le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité
- 2025-142 **Création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe de catégorie C, permanent et à temps plein (35/35^e) à compter du 1^{er} janvier 2026**
Rapporteur : le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité

O.J N° 9 : RESSOURCES HUMAINES

- Le Président rappelle la tenue de la visite de la piscine intercommunale, prévue le vendredi 19 décembre 2025 à 10 heures, visite au cours de laquelle il sera, notamment, présenté l'avant-projet de réhabilitation « confort et sécurité » de l'accueil.
- Le Président souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à l'ensemble des membres du Conseil communautaire.